

Fait en deux exemplaires, dont un pour le mandant et un pour l'agence, (signer séparément chaque exemplaire)

mots **lignes** **chiffres** **rayés comme nuls.**

L'Agence

"Mandat accepté"

Le Propriétaire

"Bon pour mandat"

Le mandant reconnaît expressément qu'un exemplaire du mandat numéroté et signé est laissé en sa possession à l'issue de la ratification des présentes.

